



Marie-Christine Blandin
Sénatrice Verte du Nord



*pour une planète vivante**

Colloque « Guerre et environnement » 6 mars 2008

Le Sénat et le WWF organisent, sous les auspices de Monsieur le Président Christian Poncelet, un colloque sur le thème « Guerre et environnement, le 6 mars 2008, Salle Clémenceau.

Introduction

> Guerre du Vietnam

De 1961-71, 70 millions de litres d'herbicides très puissants – notamment «l'agent orange» contenant de la dioxine – ont été déversés par l'aviation américaine au Vietnam qui en porte encore les cicatrices.

> Guerre du Golfe 1991

Sur les quelques 730 puits attaqués, environ 630 ont été incendiés. La plupart ont déversé pendant des mois leur pétrole dans le désert et dans le Golfe persique. Il en est résulté une pollution massive des côtes koweïtiennes et saoudiennes, qui a mis un terme à la pêche à la crevette.

> Rwanda

L'Union mondiale pour la nature (UICN) a rapporté qu'en six mois les réfugiés rwandais et les soldats hutus des camps autour de la ville de Goma (RDC) avaient détruit environ 300 km² du Parc national de Virunga, en cherchant du bois ou de quoi se nourrir.

En Afrique occidentale et centrale, ces 10 dernières années, la guérilla a été financée par l'abattage et la vente de précieuses essences forestières.

Le conflit au Darfour semble aujourd'hui être le premier conflit dont l'une des causes est le changement climatique.

Les conflits ont des conséquences graves sur l'environnement. En outre, ces conséquences sont facteur d'entretien de situations très instables.

L'environnement est une victime trop souvent oubliée des conflits du X^e siècle. Or, la dégradation des écosystèmes est un facteur d'entretien de situation très instables pour les gouvernements et les populations.

Mais l'émergence d'une nouvelle ère de rareté concernant les matières premières est en train de changer la donne concernant l'articulation entre les conflits armés et l'environnement. En effet, on constate au 21^{ème} siècle que la détérioration des milieux naturels, l'accès aux ressources naturelles sont autant de causes environnementales montantes de conflits armés à travers le monde. La prise de conscience par l'opinion mondiale de la valeur des ressources naturelles en particulier animale est même devenue un moyen de pression dans les situations de guerre civile comme l'atteste la prise en otage de populations de primates par des groupes armés en Afrique centrale.

Des conventions internationales tentent de limiter les impacts environnementaux des guerres. Sont-elles efficaces ? Faut-il les renforcer ?

Et demain, comment garantir la paix et la sécurité alors que l'accès aux ressources naturelles et en particulier à l'eau deviendra de plus en plus problématique ? Quel statut et quels droits accorder aux 300 millions de réfugiés climatiques attendus en 2050 ? Une instance de gouvernance mondiale serait-elle une solution ? Comment la mettre en place et la rendre efficace ?

Programme

Accueil à partir de 9h00

9h30

Ouverture par Marie-Christine Blandin, sénatrice Verte du Nord et Serge Orru, directeur général du WWF France.

10h00 - 12h30

Conférence n°1

Conflits armés : des conséquences aux causes environnementales

14h00 – 15h30

Conférence n°2

Conventions internationales et encadrement juridique

15h45 – 17h00

Conférence n°3

Une gouvernance mondiale de l'environnement au service de la prévention des conflits

17h00

Clôture par Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères

Conférence n°1

Conflits armés : des conséquences aux causes environnementales

Terres dévastées, pollutions chimiques, déforestation sont autant de conséquences environnementales des conflits armés qui ont rendu la reconstruction et le maintien de la paix parfois très difficiles. Comment évaluer, voire éviter ces conséquences ? Pour répondre aux situations d'urgence, les camps de réfugiés s'installent dans les zones de conflits. Solution pourtant transitoire, leur maintien dans la durée ne profite ni aux hommes ni à l'environnement. Est-il possible d'allier mesures d'urgences tout en limitant les impacts environnementaux ?

De conséquence, la question environnementale devient une cause de plus en plus importante des conflits.

Dans certains cas, le pillage des ressources naturelles et le maintien des conflits semblent aller de pair. A qui cette situation profite t-elle ? Comment est-elle entretenue ?

Outre le maintien de situations aux conséquences graves pour les populations et l'environnement, l'accès aux ressources naturelles devient une question de survie et par là même une cause conflit.

Animatrice : Danielle Nocher, rédactrice en chef de la revue Valeurs Vertes

Intervenants :

- Claude-Marie Vadrot, journaliste-écrivain auteur de *Guerre et environnement, panorama des paysages et des écosystèmes bouleversés, delachaux et Niestlé, coll. Changer d'ère, 2005*

Un représentant/témoin de la question Vietnamienne

- Emmanuelle Grundmann, présidente de l'Institut Jane Goodall et de l'association Awely
- Un représentant MAE
- François Grünewald, Président du groupe URD, membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme
- Henrik Slotte, chef du département Post-Conflict and Disaster Management du PNUE
- Bertrand Charrier, Vice-président de Green Cross International et administrateur de Green Cross France
- Jacques Cousquer DGA, responsable du pôle Architectures et techniques des systèmes navals et de l'éco-conception des armements

Conférence n°2 : Conventions internationales et encadrement juridique

Les conventions internationales qui permettent d'éviter les conflits ou le recours à certaines armes préviennent de facto les impacts environnementaux.

La convention d'Ottawa interdisant l'emploi, le stockage, la production et le transfert

de mines antipersonnel a fêté ses dix ans en 2007. Quelle est la situation aujourd'hui ?

Des dispositions juridiques et réglementaires du droit international interdisent et limitent les actions néfastes sur l'environnement en temps de guerre. La Convention ENMOD de 1976, le Protocole I de Genève de 1977 et les Directives de la Croix-Rouge pour la formation des forces armées (1996) en sont des exemples.

Comment sont-elles appliquées ? Quelle est leur efficacité ?

Autre anniversaire : la Convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques a aussi fêté ses dix ans. Si son adoption est un succès, les stocks sont encore loin d'avoir été détruits et constituent une menace environnementale et sanitaire sérieuse.

Cette convention ne répare pas les dégâts environnementaux et sanitaires causés par les armes chimiques comme l'agent orange au Vietnam. Le terme « écocide » est né à cette époque, mais n'a pas de traduction juridique. Le crime écologique peut-il être formulé dans le droit international et dans le « droit » de la guerre ?

Animateur : A définir

Intervenants :

- Al-Hamndou Dorsouma , géographe, environnementaliste, spécialiste de l'évaluation environnementale. Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS).
- Michel-André Bouchard PhD, géologue, Professeur titulaire Université de Montréal, attaché au Département du Génie Civil de l'école Polytechnique de Montréal. Centre International des Technologies Environnementales de Tunis (CITET), McGill-UNEP Collaborative Center in Environmental Assessment.
- Karine Mollard-Bannelier, auteur de « La protection de l'environnement en temps de conflit armé », Maître de Conférences à l'Université de Paris I
- Alexandre Faro, fondateur du cabinet FARO & GOZLAN, spécialisé dans la protection de l'environnement
- Cédric Poitevin, chercheur au GRIP, spécialistes des armes chimiques
- Handicap International sur la question des mines
- Kim Vo Dinh, porte-parole du collectif Vietnam Dioxine

Conférence n°3

Changement climatique et maintien de la paix

Le changement climatique va intensifier les sources de conflits mondiaux que ce soit dans la gestion de l'accès des ressources naturelles, aux terres agricoles mais aussi et surtout dans le déplacement des populations.

L'ONU prévoit 150 millions de réfugiés climatiques en 2050. Quel statut leur accorder ? Quel droits ?

La création de l'ONU Environnement est-elle une nécessité pour le maintien de la paix ?

Animateur : Jean-Christophe Victor, présentateur de l'émission le "Dessous des cartes", directeur du LEPAC

Intervenants

- Laurence Tubiana, directrice de l'Iddri
- Hubert Védrine, Ministre des Affaires étrangères en 1997. A participé en 2007 au comité chargé de préparer la Conférence de Paris sur l'environnement visant à poser les bases d'une future ONU E.
- Margaret Beckett, secrétaire au Foreign Office britannique. Elle dirigea la réunion d'Avril 07 du conseil de sécurité de l'ONU sur les risques de conflits armés et le changement climatique.
- Général Alain Lamballe, chercheur indépendant, membre de l'équipe de recherche Asie 21 du groupe Futuribles.
- Pekka Haavisto. Représentant spécial de l'Union Européenne au Darfour. Ancien Ministre de l'environnement et de l'aide au développement en Finlande. Pour le PNUE, Il a dirigé la commission d'évaluation environnementale post conflits au Kosovo, en Serbie, au Montenegro, en Afghanistan.. Il a également travaillé sur la question de l'uranium appauvri au Kosovo, en Serbie Montenegro et en Bosnie.
- Intervenants MAE
- Noel L. Gerson, Vice President, Communications and Public Affairs The CNA Corporation, auteur du rapport National Security and the threat of climate change, 2007
- Hélène Flautre, présidente de la Sous Commission des droits de l'Homme du Parlement européen